

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5012 - LUNDI 19 MAI 2025

POURPARLERS DE PAIX

# Russes et Ukrainiens retournent à Istanbul



Après les initiatives volontaristes de Washington des semaines écoulées ayant enfin permis aux Américains et aux Russes de prendre langue au plus haut niveau, la présence des émissaires de Kiev et de Moscou dans le pays où ils étaient, il y a trois ans, sur le point de conclure un accord de paix avant l'interposition critiquée de l'ex-Premier ministre britannique, Boris Johnson, en faveur de la poursuite du conflit, signifie que l'Ukraine et la Russie veulent dialoguer.

Page 16

SALON OSIANE 2025

## Les meilleurs projets récompensés



Les porteurs de projets/Adiac

Les prix de la 9e édition du Salon international de l'innovation et de la technologie d'Afrique centrale, organisée à Brazzaville, ont été remportés par des innovateurs venus du Congo, de la République démocratique du Congo, du Cameroun et du Gabon. D'une valeur de 15000 dollars chacun, ces prix ont récompensé les projets par leur originalité et leur caractère innovant.

Page 7

CSLC

## En attendant le successeur de Philippe Mvouo

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, ne sera pas reconduit à la tête de l'institution qu'il dirige depuis 2012 au regard du décret du 13 mai 2025 qui nomme les nouveaux membres. C'est en effet parmi ces derniers que le prochain président sera désigné.

Page 4



JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

## Reconnecter la jeunesse à ses racines culturelles



Marcel Ipari, directeur du Musée national, exposant sur les masques/Adiac

Pour célébrer la Journée internationale des musées, la Grande école de Poto-Poto a transmis aux élèves un riche savoir culturel à travers des masques porteurs d'histoires, de mystères et de mémoire. La commémoration placée sur le thème « Le Musée national à la rencontre de son public » a permis de reconnecter la jeunesse à ses racines.

Page 13

Editorial

La  
lettre

Page 2

## ÉDITORIAL

## La lettre

Le procédé est inédit. Lundi 12 mai, le Premier ministre s'est adressé au Président de la République par courrier au moment où tous deux séjournaient à Oyo, coquette ville du département de la Cuvette dans le Nord Congo, à quelques 400 km de Brazzaville.

La date choisie est symbolique car elle marque l'entrée en fonction du chef du gouvernement nommé en 2021. Depuis, il a traversé deux ou trois remaniements conservant son poste et tout naturellement jouissant de la confiance du Chef de l'État. Cette confiance renouvelée est au cœur de l'initiative du Premier ministre qui a voulu ainsi témoigner sa reconnaissance au Président de la République pour ces « quatre années pleines » de travail.

À côté de la gratitude exprimée subsistent cependant de nombreux défis socio-économiques dont la résolution n'a porté que moyennement ses fruits de l'aveu de l'auteur du courrier lui-même : « Les attentes de la population sont tellement fortes que les modestes avancées et succès sont souvent dilués, voire ignorés », écrit le chef du gouvernement en substance. C'est un propos honnête.

Il est vrai qu'au-delà des effets néfastes de la crise économique et financière qui secoue durement le Congo, le sentiment général est que la gouvernance quotidienne devrait être marquée par un contrôle rigoureux des grands corps de l'État et de l'action des cadres qui répondent de ses prérogatives régaliennes. Sur ce point, rien ne semble convainquant.

Peut-être est-ce la fausse note qui ajoute à la morosité ambiante. Pour tout dire, il faut commander et il n'est pas trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

## POOL

## Le Programme DDR officiellement lancé à Kinkala

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat et président de la Commission nationale de démobilisation et réinsertion des ex-combattants, Florent Ntsiba, a officiellement lancé le 15 mai, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le Programme de démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants (PDDR), en présence des partenaires bilatéraux et multilatéraux.



Les parties prenantes au lancement du programme DDR, le 15 mai à Kinkala/Adiac

Consacré à la consolidation des acquis de la cohésion sociale et de la paix dans le département du Pool ainsi que dans l'ensemble du pays, le Programme DDR intègre le projet Tatoungueno soutenu par le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'accord du désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants signé en 2017 entre le Pnud et le gouvernement congolais. L'objectif étant d'accompagner les institutions nationales à la création des conditions d'une paix durable. « Toutes les conditions permissives sont réunies pour le démarrage effectif du DDR-Pool, grâce à la mise à disposition des fonds par le biais du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, visant la réinsertion, la réintégration et l'accompagnement des ex-combattants ainsi que des membres des communautés d'accueil à travers le projet Tatoungueno », a indiqué le ministre haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants (HCREC), Euloge

Landry Kolélas.

La mise en œuvre du projet Tatoungueno est assurée par le Pnud, le HCREC et le Figa. Ce projet vise à favoriser une insertion durable des ex-combattants dans le tissu socio-économique national. « Nous nous réjouissons de voir le lancement aujourd'hui de cette opération pour favoriser une insertion durable des ex-combattants. Nous admirons, dans cette perspective, l'initiative Tatoungueno qui permettra la réinsertion de 20 000 ex-combattants et riverains porteurs de projets crédibles et éligibles, capables de stimuler leur adhésion à l'essor des micro et petites entreprises dans le département du Pool », a pour sa part déclaré la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry.

A travers un partenariat tripartite signé le 19 avril dernier dans le cadre de ce projet, le Pnud fournira un accompagnement portant, entre autres, sur la formation et l'encadrement des ex-combattants, la sensibilisation et la formation des membres des groupements en gestion des coopératives,

le suivi post-financement des bénéficiaires, mais aussi sur l'élaboration et la coordination de la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de visibilité des interventions conduites. « Cette approche vise à faire de la population des entrepreneurs dans le secteur agricole, impulsant ainsi la création de richesses et l'amélioration des conditions de vie et accélérer la réinsertion, la réintégration et l'accompagnement des ex-combattants et des populations », a précisé la représentante du Pnud.

Le DDR a la spécificité d'être un programme post-conflit avec pour vocation la stabilité sécuritaire, mais aussi socioéconomique du département du Pool. Dans ce contexte, un premier site situé à une dizaine de kilomètres de Kinkala a été choisi pour le développement des activités agricoles.

Depuis la signature du programme cadre de mise en œuvre de l'approche intégrée du DDR, en 2017, entre le Congo et le Pnud, plusieurs projets pilotes et sectoriels ont été exécutés en vue de faciliter son lancement effectif.

Guy-Gervais Kitina

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## CONGO-TCHAD

## Partage d'expériences entre les deux conseils économiques

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cése), Emilienne Raoul, a reçu en audience, le 14 mai, à Brazzaville l'ambassadeur du Tchad au Congo, Abdel-Kerim Ahamadaye Bakhit, en sa qualité d'ancien président du Conseil économique, social, culturel et environnemental du Tchad pour un partage d'expériences.

Lors de la rencontre, les deux personnalités ont expliqué comment les Conseils économique, social et environnemental de leurs pays fonctionnent. Emilienne Raoul a indiqué que le Conseil économique, social et environnemental du Congo est une assemblée consultative placée auprès des pouvoirs publics. Il rassemble les différentes catégories socioprofessionnelles et les représentants de la société civile pour favoriser leur participation à l'élaboration des politiques économiques, sociales et environnementales.

Par ailleurs, la présidente du Cése du Congo a déploré la non-prise en compte des avis émis par cette institution. Alors que le Cése donne ses avis sur les projets et propositions de lois qui lui sont soumis. L'institution peut être consultée avant la ratification des traités, conventions, accords internationaux d'ordre économique et social. Toute disposition à caractère fiscal lui doit être également soumise pour avis.

Répondant à son homologue présidente du Cése du Congo, l'ancien président du Conseil économique, social, culturel et environnemental du Tchad, Abdel-Kerim Ahamadaye Bakhit, explique : « Il y a un tout petit



Les officiels entourés par les membres du Cése du CongoAdiac

écart par rapport à certaines orientations que nous au Tchad, nous appliquons avec deux sessions par an et une session spéciale à la demande du chef de l'État. Au Tchad, le conseil est un laboratoire de l'idée parce que le Conseil économique social traite tout le problème économique, social,

culturel et environnemental et soumet à la plus haute autorité qu'est la Présidence de la République et une copie destinée au président de l'Assemblée nationale. C'est à travers nos avis que l'Assemblée nationale du Tchad s'inspire de certains de nos thèmes et ils vont débattre ça en session ordinaire et après

le conseil, c'est l'Assemblée nationale ».

À la différence du Congo, au Tchad le conseil convie les membres du gouvernement, les généraux, les ONG, les ambassadeurs et autres à l'ouverture et à la clôture des sessions, deux fois par an. Dans ce pays, le conseil traite également les questions liées aux

jeunes sans emploi, genre féminin, mariage précoce ainsi qu'aux mariages imposants. Donc, il y a des situations où le conseil doit prendre le devant pour pouvoir pallier et puis rappeler de temps en temps au gouvernement de pouvoir prendre les propositions que le Conseil lui dépose.

En rapport avec l'employabilité des jeunes, Abdel-Kerim Ahamadaye Bakhit a répondu : « il faudrait qu'on arrive à créer beaucoup d'entreprises. Il faudrait qu'on arrive à imposer à des entreprises étrangères qui sont implantées au Congo de recruter massivement. Il faudrait que les jeunes garçons et les jeunes filles se regroupent en coopérative et que l'État arrive à leur trouver un petit moyen pouvant leur permettre d'atteindre l'objectif fixé. Donc c'est ça le mot que j'annonce, au Tchad et au Congo c'est la même chose... »

A son époque et à la tête de l'Assemblée consultative du Tchad, Abdel-Kerim Ahamadaye Bakhit a atténué le phénomène des enfants de la rue en collaboration avec la ministre de l'Action sociale et de la Femme et a joué un rôle dans la réduction de l'excision des jeunes filles.

**Fortuné Ibara**

## LE FAIT DU JOUR

## Le « Courrier » de François Ondai Akiera

Chercheur, fouineur, dénicheur. Ces attributs se valent quand on scrute la plume de François Ondai Akiera. Journaliste, essayiste, poète et romancier, il livre à la société et donc à la postérité la vigueur de son culte de la chose écrite.

Par les temps qui courent, chez nous, je peux me tromper, la lecture de la nouvelle, de l'essai, du roman, de la pièce de théâtre ou du recueil de poèmes ne prend plus tellement. Nous faisons partie désormais collectivement d'un ou de plusieurs réseaux sociaux, et chacun s'y plonge à corps perdu. Tant pis !

Et pourtant, en dépit de la captivante entrée dans le monde du virtuel alimenté par le smartphone et ses nombreuses applications, un vieil outil des apprentissages est toujours là. Le livre, il se nomme, ne vit pas encore ses derniers jours et n'a pas dit

son dernier mot. « Le Courrier des évocations » publié en décembre dernier chez Alliance Koongo, à Brazzaville, par l'auteur précité en est un exemple. Elle est une œuvre dense et puissante.

Sur près de deux-cents pages une trentaine de textes fouillés retracent dans une approche explicative détaillée les faits d'histoire dont le Congo et le monde ont été imprégnés depuis longtemps. La musique, la littérature, le sport, la science, la culture, les arts, l'économie et la politique font bon ménage dans cet assemblage que l'on épluche non sans quelque anxiété s'agissant du vécu congolais.

En particulier lorsque l'on touche au parcours politique de ce territoire situé au cœur de l'Afrique centrale ayant acquis son indépendance le 15 août 1960. Il y a seulement six décennies et cinq petits printemps de cela malheureusement le

Congo Brazzaville au détour de moult épisodes sera transpercé par une telle « violence » qu'il se classe aujourd'hui parmi les nations les plus politiquement « traumatisées » de la sous-région.

L'ouvrage de François Ondai Akiera n'est pas de tendance à remuer le couteau dans la plaie mais en s'attardant explicite sur le petit détail savoureux, il préserve la mémoire collective de son agent tueur qu'est l'oubli. La mémoire collective parce que chacun en s'y frottant retrouve les repères de la cohésion sociale qui fermentent l'unité nationale.

Si à travers « Mwana Okwèmet, le fétiche et le destin », paru en 2023, l'auteur a révélé son talent pour le roman historique, dans « Le Courrier des évocations » il fait de l'essai une variété dans laquelle la force du verbe mêle courage et franchise. Pour cette exégèse, Ondai Akiera mérite d'être lu.

**Gankama N'Siah**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENTREPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail - Progrès

COPIE

Décret n° 2025 - 174 du 13 mai 2025  
portant nomination des membres du Conseil supérieur de la  
liberté de communication

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique n° 4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions,  
l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la  
liberté de communication ;Vu la loi organique n° 27-2022 du 29 juin 2022 modifiant et complétant certaines  
dispositions de la loi organique n° 4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les  
missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur  
de la liberté de communication ;Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre,  
Chef du Gouvernement ;Vu le décret n° 2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;Vu les décisions du Président de la République, du Président du Sénat, du Président  
de l'Assemblée nationale, de la Cour suprême et du collectif des professionnels de  
l'information et de la communication portant désignation, chacun en ce qui le  
concerne, des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication ;

DECRETE :

**Article premier :** Sont nommés membres du Conseil supérieur de la liberté de  
communication :**Au titre du Président de la République :**

- M. Jean OBAMBI ;
- M. Médard MILANDOU NSONGA ;
- M. Michel KABA MBOKO.

**Au titre du Président du Sénat :**

- M. Raymond OBAMBE OLASSA.

**Au titre du Président de l'Assemblée nationale :**

- M. Noël Ramata NKODIA.

**Au titre du Premier ministre, chef du Gouvernement :**

- M. Dominique ASIE.

**Au titre de la Cour suprême :**

- M. Jérôme-Patrick MAVOUNGOU.

**Au titre du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non  
gouvernementales :**

- M. Jean Rodrigue MORANPENDE ;
- M. Valentin SIANARD.

**Au titre des professionnels de l'information et de la communication :**

- M. Godefroy YOMBI ;
- M. Christian Hubert KIMBEMBE.

**Article 2 :** Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la  
République du Congo./-

2025 - 174

Fait à Brazzaville, le 13 mai 2025

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, chef du  
Gouvernement,Le ministre de la communication et des  
médias, porte-parole du Gouvernement,

Andole Collinet MAKOSSO.-

Thierry Lézin MOUNGALLA.-

Le ministre des finances, du budget  
et du portefeuille public,

Christian YOKA.-

2

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONSMusée  
du Bassin du Congo

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

## L'ART

dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**
**Du Lundi au  
Vendredi : 9H-17H**
**Samedi : 9H-13H**

 Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo


## GESTION DES DÉCHETS BIOMÉDICAUX

## Des incinérateurs pour des structures sanitaires

Le ministère de la Santé et de la Population a réceptionné, le 15 mai, quatre incinérateurs acquis et installés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), grâce au financement du Fonds mondial au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, (CHU-B), à l'hôpital mère et enfant Blanche-Gomes, au Laboratoire national de santé publique (LNSP) et à l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville.

Financé par le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, dans son volet renforcement du système de gestion des déchets biomédicaux, le projet concerne douze hôpitaux issus de sept départements du pays. C'est le coordinateur des projets Fonds mondial au Pnud, Hugues Traoré, qui a remis les quatre incinérateurs au directeur de l'Hygiène et de la Promotion de la santé, Jean Claude Emeka. « Nous sommes fiers d'avoir accompagné le ministère de la Santé et de la Population dans la mise en place de ce projet, qui, nous pensons, va soulager et renforcer les capacités techniques des hôpitaux. C'est avec un plaisir que nous vous remettons cela, faites en bon usage », a déclaré en substance Hugues Traoré.

La société Sud-africaine Macrotec qui a fabriqué et installé ces incinérateurs a également construit des fosses à cendre au niveau de chaque site et installé des cuves de 2 500 litres. « Généralement, la machine est capable de brûler toute sorte de déchets, sauf qu'avec tout engin, il y a des normes, des choses qu'il faut respecter. C'est pour cette raison que nous avons catégorisé ces déchets afin de nous permettre d'avoir de bons résultats. A Blanche-Gomes et au CHU-B, ce sont des V50, des machines plus grandes que les V32 que nous avons installées au LNSP et à l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo », a expliqué Landry Ngoma, technicien



Roch Fabien Niama réceptionnant les clés/Adiac

de la société Macrotec.

Réceptionnant les clés, le directeur général du LNSP, le Pr Roch Fabien Niama, a rappelé que la gestion des déchets biomédicaux revêt d'une importance cruciale. « Nous ne pouvons que nous réjouir de ce geste à travers lequel nous remercions très sincèrement monsieur le ministre qui a œuvré et tenu à ce que la remise de ces incinérateurs se fasse le plutôt possible pour justement pallier cette insuffisance. Nous vous promettons d'en faire un très bon usage », a-t-il déclaré.

## Sécuriser la gestion des déchets biomédicaux

Le directeur de la logistique et du patrimoine à l'hôpital spécialisé mère-enfant Blanche-Gomes, Éric Moka, de son côté, a remercié, au nom du directeur général, le Fonds mondial et le ministère de la Santé pour cet incinérateur qui est un outil très important dans le cadre de la gestion des déchets biomédicaux. En effet, pourvu d'un incinérateur, l'hôpital Blanche-Gomes incinérerait jusque-là les déchets en prove-

ces incinérateurs ne vont pas seulement être utiles pour ces établissements sanitaires car ils pourront aussi servir pour les autres hôpitaux, surtout dans les départements tels que Pointe-Noire et le Niari.

« La mission va s'étendre au niveau de la Cuvette, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala. Au total, douze incinérateurs ont été acquis, les utilisateurs ont été formés, les rodages ont été faits, donc nous voulons au nom du ministre de la Santé et de la Population qui a tenu à ce que ce problème soit réglé, dans le cadre de la gestion des déchets biomédicaux, remercier le Fonds mondial par le biais du Pnud, qui a mené à bien ce projet. Nous espérons que les utilisateurs vont en faire bon usage et que la gestion des déchets sera effectivement sécurisée », a-t-il souligné, souhaitant la poursuite de ce projet dans les autres départements.

Notons que Brazzaville a été la troisième étape de la remise de ces incinérateurs après Pointe-Noire, notamment les hôpitaux de Loandjili et Adolphe Sicé, ainsi que l'hôpital général de Dolisie, dans le Niari. Les autres hôpitaux concernés par cette première phase du projet sont l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo d'Oyo et 31 juillet d'Owando, dans la Cuvette ; les hôpitaux de référence de Djambala, dans les Plateaux, d'Impfondo, dans la Likouala, et de Ouesso, dans la Sangha.

Parfait Wilfried Douniama

## DÉPARTEMENT DE LA LEKOU MOU

## Des soins gratuits pour soulager les malades

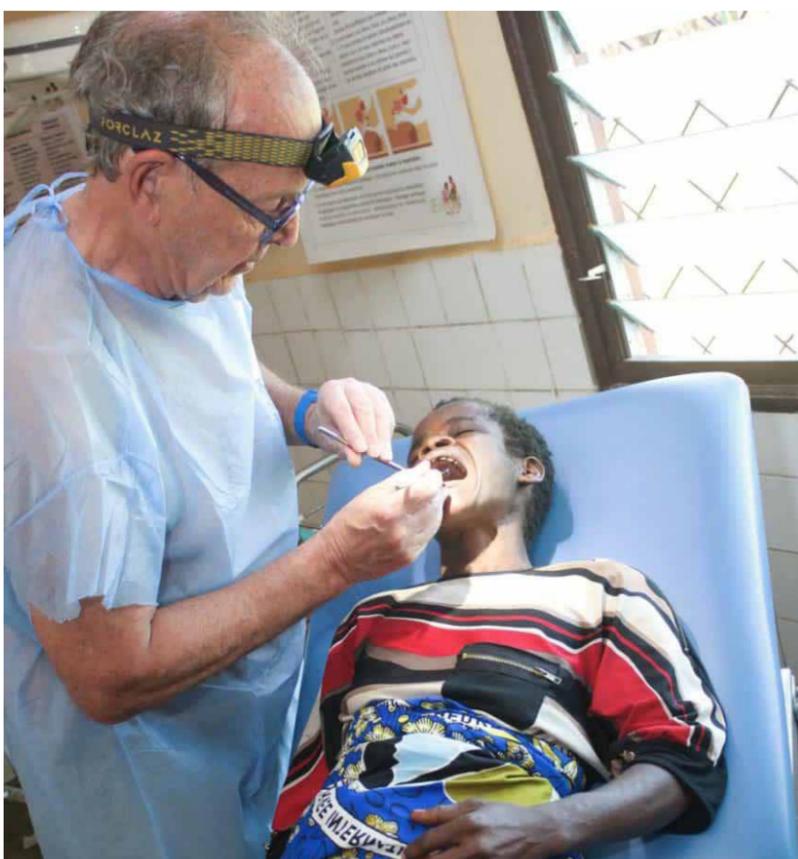
Dans les districts de Mayéyé et de Sibiti, enfants, jeunes et vieux ont bénéficié des soins bucco-dentaires gratuits de la part des médecins dentistes français, membres de l'association humanitaire Dents-Terre sous l'égide de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbata. « Nous avons réalisé à peu près quatre cents consultations dans les deux districts », a indiqué Hervé Simondet, chef de la délégation de l'association humanitaire Dents-Terre. Les bénéficiaires ont salué cette opération sanitaire qui les a soulagés sans

dépenser de l'argent.

Pour cette première opération humanitaire de Dents-Terre au Congo, au-delà des soins bucco-dentaires, les membres de l'association ont sensibilisé environ mille élèves dans les écoles de Mayéyé et de Sibiti à l'hygiène dentaire. Une sensibilisation faite de théorie et de pratique.

Après cette édition, l'association Dents-Terre et le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire prévoient de réaliser les missions de même nature dans d'autres départements du pays.

Rominique Makaya



Traitement des patients/DR

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle du réseau d'agences de BGFIBank Congo du jeudi 15 mai (à partir de 12h00) au dimanche 18 mai 2025 inclus

Brazzaville, le 15 Mai 2025 – La Direction Générale de BGFIBank Congo porte à la connaissance de son aimable clientèle que dans le cadre de la fusion absorption du Core Banking Système de BGFIBank ADIC (ex. Société Générale) par BGFIBank Congo, toutes ses agences seront exceptionnellement fermées du jeudi 15 mai à partir de 12h jusqu'au dimanche 18 Mai 2025 inclus.

Durant cette période d'éventuelles perturbations pourront être enregistrées au niveau de nos plateformes digitales et monétiques.

Les activités reprendront normalement le Lundi 19 Mai 2025 aux heures habituelles.

La Direction Générale remercie sa clientèle pour sa confiance et sa compréhension tout au long de cette phase de transition, et présente ses excuses pour les éventuels désagréments occasionnés.

## A propos de BGFIBank Congo

BGFIBank Congo est présente depuis 25 ans en République du Congo.

Organisée en lignes métiers (Banque de Financement des entreprises & Institutionnels, Banque commerciale et Banque privée & gestion d'actifs), BGFIBank Congo a l'ambition permanente de satisfaire chacun des segments de sa clientèle en leur proposant des offres adaptées mais avant tout la meilleure qualité de service qui soit.

**· BANQUE DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS ; BANQUE COMMERCIALE ; BANQUE PRIVÉE & GESTION D'ACTIFS ; PRODUITS & SERVICES**

Avec une offre de produits & services variée et complète, répondant à la grande majorité des besoins de nos clients (crédit, épargne, banque digitale, cartes bancaires (visa), transfert d'argent, Bancassurance, Trade finance...) BGFIBank Congo se veut, le partenaire indispensable de toute relation bancaire. Banque de la modernité et de la technologie, BGFIBank Congo développe des produits et services à forte valeur ajoutée : Le produit BGFICASH MANAGEMENT : véritable outil de gestion bancaire à domicile, fortement apprécié des entreprises.

L'application MY BGFIBank CG qui à travers son offre diversifiée composée de services à valeur ajoutée, permet à tout client de réaliser ses opérations sans avoir à se déplacer. La mutation qu'a connu le marché bancaire congolais avec l'opération de rachat de l'ex société Générale par BGFIBank Congo, ramenant le nombre d'acteurs de 10 à 9 banques a permis notamment de renforcer son positionnement de leader. C'est donc fort de son histoire, de sa modernité et de la qualité des collaborateurs qui la composent que BGFIBank Congo vous attend pour mieux vous servir et demeurer votre partenaire pour l'avenir.

Suivez-nous sur :



**Ecoute - Qualité - Client**

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

OSIANE 2025

# Clap de fin pour la neuvième édition

Les rencontres, partages d'expérience, présentation des opportunités d'affaires entre les acteurs de la tech et les jeunes, qui ont constitué l'ossature de la 9e édition du Salon international de la technologie et de l'innovation en Afrique centrale (Osiane), ont pris fin le 16 mai à Brazzaville. Les organisateurs ont ainsi vanté son succès, malgré quelques difficultés.

La neuvième édition du salon Osiane a regroupé des milliers de personnes du 13 au 16 mai à Brazzaville. Durant ces quatre jours, les participants ont présenté et appris les opportunités qu'offre le monde des technologies de l'information et de la communication. Plusieurs activités étaient au programme au grand bonheur des adeptes du numérique. En tant qu'événement de référence dans le domaine numérique en Afrique, Osiane permet aux startups de mettre en avant leurs talents à travers des expositions. Des stands interactifs aux zones thématiques en passant par les rencontres d'affaires, le salon propose aux visiteurs une immersion complète dans leur domaine d'intérêt.

Organisée sur le thème « Transformons nos défis en opportunités », cette édition dite « Bongwana » a reçu la République démocratique du Congo comme pays invité d'honneur. Les autres acteurs venus de la sous-région, d'Afrique et d'ailleurs ont également mis en exergue leurs potentiels en matière des solutions numériques. Selon la coordinatrice d'Osiane 2025, Splendide Lendongo Gavet, toute la programmation a été déroulée comme prévu. Pour elle, Osiane se présente comme un véritable hub de

réseautage et d'opportunités. « Cette édition a permis aux entreprises de valoriser leurs produits et services, aux institutions de nouer des partenariats stratégiques et de mobiliser des financements, aux professionnels de renforcer leurs compétences, aux acteurs de mettre en lumière leur projet et d'accélérer », a-t-elle déclaré.

## Les meilleurs projets récompensés

Au total, 37 jeunes étaient qualifiés à la demi-finale et 10 seulement ont atteint la finale. Après un travail acharné du jury, 5 jeunes ont reçu des prix grâce à l'originalité et au caractère innovant de leur projet. Le prix du jury a été reçu par la startup EcoVirtuel Lab du Cameroun tandis que le prix Osiane Jeunesse est revenu au jeune Congolais Bikoumou à travers le projet Kokamba. Le troisième prix Afrique Innov a été remporté par Maji technologies du Congolais Fylla Tony. Le second prix Afrique Innov est revenu au Gabonais Davin Adrien, le responsable de Dream Immo. Le grand prix Afrique Innov de cette édition a été remporté par le projet Gennessis (RDC) présenté par Clever Menji. Chacun de ses prix est d'une



Les responsables et membres de Pratic/Adiac

valeur de 15 000 dollars. Dans son mot de clôture, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique a salué la bonne tenue de cette édition avant de rappeler que la République du Congo, notamment Brazzaville, est devenue un grand centre des acteurs du numérique d'Afrique centrale. Il a annoncé la tenue, dans les prochains jours, dans la capitale congolaise des autres activités cruciales liées au numérique.

Pour sa part, le président de l'ONG Pratic (structure organisatrice de ce salon), Luc Missidimbazi, a manifesté sa joie de voir ce salon se transformer en un centre du donner et du recevoir. Il a émis plusieurs souhaits pour la réussite de la 10e édition qui se tiendra du 20 au 24 avril 2026, au grand hôtel de Kintélé.

Il a, par ailleurs, apprécié le dynamisme des participants, notamment ceux qui ont fait le déplacement de Brazzaville. Luc Missidimbazi a, par la

même occasion, annoncé sa candidature au poste de secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications.

L'élection aura lieu en juin 2026. Il a, ainsi, invité tous les partenaires et pays membres de cette grande organisation à faire bloc derrière sa candidature afin de fédérer les acteurs de la tech tout en donnant une occasion d'accompagnement des jeunes qui veulent évoluer dans le domaine des nouvelles technologies.

Rude Ngoma

## Le Centre d'excellence d'Oyo présente des solutions en énergies renouvelables

Lors de la 9e édition du Salon international de la technologie et de l'innovation en Afrique centre (Osiane), qui s'est clôturée le 16 mai à Brazzaville, le Centre d'excellence d'Oyo en énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a mis en exergue des solutions innovantes en la matière.

Participants et visiteurs ont découvert les avancées réalisées par le Centre d'excellence d'Oyo en énergies renouvelables et l'efficacité. Il s'agit notamment des innovations dans les domaines du solaire photovoltaïque et de la transformation de la biomasse en charbon écologique. « Nous sommes ici pour présenter au grand public les solutions alternatives liées aux énergies que nous pouvons utiliser en contribuant à la lutte contre le changement climatique », a expliqué Royal Loembet, un expert dudit centre.



Le Dr Maryse Nkoua Ngavouka lançant un appel aux femmes à s'impliquer dans les sciences

Des démonstrations au stand du Centre d'excellence d'Oyo ont permis aux visiteurs de se rendre compte du potentiel des énergies renouvelables à répondre aux défis énergétiques nationaux. « Je pense qu'avec ce que le Centre d'excellence d'Oyo en énergies renouvelables et l'efficacité énergétique propose, le Congo peut résoudre les problèmes liés à l'électricité », a indiqué Christ Kimbembe, un des visiteurs.

Au-delà des innovations présentées, le Centre d'excellence d'Oyo a pris part au panel sur le leadership

féminin au cours duquel sa directrice exécutive, le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, a tiré la sonnette d'alarme sur la faible représentation des femmes dans les sciences. Le centre, a-t-elle souligné, dispose d'un axe stratégique pour le genre. « Nous encourageons les filles, les femmes à s'impliquer dans les sciences », a-t-elle indiqué en rappelant l'ensemble d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en vue d'orienter les filles dans les métiers des sciences.

Rominique Makaya

# BSCA Bank

Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

## BSCA.Bank s'installe à Oyo : une étape décisive pour la finance en Cuvette

**Oyo, 12 mai 2025** — Dans une ambiance solennelle, la ville d'Oyo, chef-lieu du département de la Cuvette, a vu s'ouvrir officiellement, ce lundi 12 mai, les portes de la toute nouvelle agence de la **Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (BSCA.Bank)**. Cette cérémonie d'inauguration, placée sous le **haut patronage de Son Excellence M. Denis Sassou Nguesso**, Président de la République du Congo, marque une étape significative dans la stratégie d'expansion nationale de l'institution bancaire sino-congolaise.

### Un bâtiment moderne au service de la population

Le nouveau bâtiment, érigé sur trois niveaux (R+2), se veut à la fois moderne et fonctionnel. Il abrite **trois guichets ordinaires, un guichet VIP**, ainsi que **trois guichets automatiques de billets (GAB)** situés au rez-de-chaussée. Cette configuration permet une prise en charge fluide, rapide et personnalisée des clients, qu'ils soient particuliers ou Entreprises.

Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence cet événement, notamment **M. GU Shu**, Président du Conseil d'administration du groupe chinois ABC, **M. Rigobert Roger Andely**, Président du Conseil d'Administration de la BSCA.Bank et **M. Wang Shenghong**, Directeur Général de BSCA.Bank. Les autorités locales et les populations, bénéficiaires directs de cette nouvelle implantation, ont également répondu présentes.

### Un bâtiment moderne au service de la population

L'agence d'Oyo vient renforcer le réseau de BSCA.Bank, déjà présent à travers ses implantations de Brazzaville (siège, Cabral, Poto-Poto, Bacongo) et Pointe-Noire. Elle propose une **offre commerciale complète** destinée aux particuliers comme aux entreprises : crédits, dépôts à terme, cautions, transferts internationaux, change de devises, et surtout, des **services numériques de dernière génération**.

Fidèle à sa mission de **transformation numérique du paysage bancaire congolais**, BSCA.Bank mise sur l'innovation pour simplifier l'accès à ses produits. Grâce à son système informatique avancé, elle a intégré des outils de paiement électronique, renforcé l'efficacité de ses services en ligne et facilité les démarches de souscription à distance.

La banque s'impose comme un partenaire de confiance pour une clientèle diversifiée.

Elle joue un rôle de catalyseur dans la structuration économique des territoires, en particulier dans le financement des grands projets d'infrastructures comme la RN1, considérée comme le plus important projet sino-congolais à ce jour.

### Un pont entre la Chine et l'Afrique

La naissance de la BSCA.Bank s'inscrit dans le cadre de l'initiative chinoise « **La Ceinture et la Route** », qui vise à renforcer la coopération économique et commer-

ciale entre la Chine et les pays africains. Dans ce contexte, la banque joue un rôle d'interface stratégique, **facilitant les échanges commerciaux bilatéraux** et contribuant au développement intégré de plusieurs filières économiques.

Elle se distingue notamment comme **la seule institution bancaire du Congo à proposer des services en RMB (yuan chinois)**, permettant ainsi aux entreprises chinoises implantées en Afrique de procéder à des règlements dans leur mon-

naie d'origine. Ce dispositif réduit considérablement les risques de change, améliore les flux commerciaux et encourage l'utilisation du yuan sur le continent africain.

### Un levier pour l'industrialisation et la résilience économique

En innovant dans ses modèles de financement, la BSCA.Bank s'engage résolument dans le soutien aux **chaînes industrielles et d'approvisionnement locales**. Ses produits sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites, en leur offrant des solutions flexibles et adaptées pour **accroître leur production et moderniser leurs outils de travail**.

Cette orientation stratégique s'inscrit dans une vision durable et inclusive : la banque accompagne les PME dans leur transition numérique, soutient l'émergence de filières agro-industrielles compétitives, et favorise un tissu économique résilient à l'échelle nationale.

### Un réseau qui s'étend, une ambition qui se confirme

L'agence d'Oyo vient s'ajouter à un réseau en plein essor. À **ce jour, 142 guichets automatiques de billets (GAB)** ont été installés à travers le territoire, contribuant à démocratiser l'accès aux services bancaires. Cette politique d'implantation massive traduit une volonté forte : **bâtir une banque proche des populations**, adaptée aux réalités du terrain, et pleinement ancrée dans l'économie réelle.

En s'installant à Oyo, la BSCA.Bank confirme sa position de **pilier de la finance congolaise** et de vecteur de développement économique régional. Elle ambitionne de transformer cette ville en un véritable **hub financier du nord du Congo**, capable de dynamiser les flux économiques, de soutenir les investissements et d'encourager l'entrepreneuriat local.

### Conclusion : Oyo, symbole d'une finance en mouvement

L'inauguration de cette sixième agence marque un tournant pour la BSCA.Bank, mais aussi pour le Congo. Elle illustre **la synergie croissante entre Brazzaville et Pékin**, la montée en puissance de nouveaux acteurs bancaires africains, et la nécessité d'une finance moderne, accessible, et tournée vers le développement.

Avec Oyo, c'est **une vision d'avenir** qui prend forme : celle d'une banque au service du progrès, de l'innovation et du partenariat sino-africain. Un pari ambitieux... mais déjà en marche.



# BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La BEAC met en circulation une nouvelle gamme de pièces de monnaie « Type 2024 »

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) annonce la mise en circulation, à partir du 2 avril 2025, de sa nouvelle gamme de pièces de monnaie "Type 2024" dans les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la modernisation des moyens de paiement en espèce amorcée le 15 décembre 2022 avec l'introduction de la nouvelle gamme de billets "Type 2020".

La gamme "Type 2024" se compose de neuf (9) dénominations : 1FCFA, 2FCFA, 5FCFA, 10FCFA, 25FCFA, 50 FCFA, 100 FCFA, 200FCFA et 500 FCFA. Elle allie sécurité renforcée, durabilité environnementale et design distinctif. Les pièces

sont fabriquées à partir de métaux résistants et respectueux de l'environnement, et arborent des gravures spécifiques illustrant l'intégration sous-régionale et l'émergence des Etats de la CEMAC. Une attention particulière est portée aux thèmes de l'éducation, de la place de la femme dans la société, de l'agriculture moderne et de la protection de la faune et de la flore.

A titre d'innovation, cette nouvelle gamme se caractérise par l'introduction d'une dénomination de 200 FCFA qui prend en compte les besoins évolutifs des consommateurs en offrant une plus grande flexibilité dans les transactions en espèces. En outre, elle se distingue des gammes précédentes par la création d'un for-

mat spécifique avec des pans pour les pièces de 50 FCFA et de 100 FCFA, qui renforcent leur sécurité contre les usages illicites et facilitent leur identification par rapport aux anciennes gammes.

La BEAC précise que les pièces de la gamme "Type 2024" circuleront conjointement avec les pièces des anciennes gammes actuellement en circulation. Elle invite les populations de la CEMAC à adopter ces nouvelles pièces et à en faire un usage approprié, afin de fluidifier les transactions fiduciaires.

Le Gouverneur,  
  
 Yvon SANA BANGUI





# TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

## ▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)



## SÉNAT

# La levée des immunités de Joseph Kabila fait débat

Le réquisitoire de l'Auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo demandant la levée des immunités de Joseph Kabila, président de la République honoraire et sénateur à vie, était passé au crible au cours de la plénière du 15 mai à la chambre haute du Parlement, à Kinshasa.

Les choses n'étaient pas aussi simples qu'on l'imaginait au regard des divergences d'approches suscitées par la problématique. Si pour certains sénateurs leur institution avait compétence de discuter du sujet, pour d'autres, la procédure devait plutôt passer par un vote du Congrès, conformément à l'article 224 du règlement intérieur du Sénat. Pour cette deuxième catégorie d'intervenants, en effet, le Sénat ne dispose d'aucun pouvoir pour lever les immunités d'un ancien président de la République. Seul le Congrès est en droit de le faire, sous condition, conformément à la loi portant statut des anciens présidents de la République. Ce qui était l'avis d'autres intervenants qui ont



Joseph Kabila, président de la République honoraire et sénateur à vie

considéré que la procédure était bel et bien respectée, conformément à la Constitution et au règlement intérieur de l'institution. Faisant recours à l'article 138 de la Constitution, ils ont estimé que le Sénat n'a fait qu'utiliser des moyens ou outils mis à sa disposition par le législateur pour exercer son contrôle. Il s'agit, entre autres, de la question orale ou écrite avec ou sans débat non suivi de vote, de la question d'actualité, de l'interpellation, de la commission d'enquête et audition par les commissions. Devant une interprétation divergente de la procédure à suivre pour la levée d'immunité d'un ancien chef de l'État, la chambre haute était pour ainsi dire divisée sur la décision à prendre. La complexité du dos-

sier provient du fait que Joseph Kabila est à la fois sénateur à vie et ancien président de la République. Aussi, se gardant de ne pas trancher à la va-vite sur cette question d'importance constitutionnelle et juridique, la plénière a finalement décidé de mettre en place une commission technique. Celle-ci dispose de soixante-douze heures pour examiner en profondeur ce réquisitoire avant de soumettre son rapport au débat à la plénière.

Pour rappel, Joseph Kabila, actuellement en exil, est accusé de complicité avec la rébellion AFC/M23. L'ex-chef de l'Etat est également visé, sur le plan judiciaire, par de lourdes charges : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, massacres de civils.

Sylvain Andema

## ÉDUCATION NATIONALE

## Atelier de portage institutionnel de la Stratégie de l'alimentation scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté (EDU-NC) a organisé, le 15 mai à Kinshasa, l'atelier du portage institutionnel de la Stratégie de l'alimentation scolaire en République démocratique du Congo (RDC).

Organisé en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'atelier a rassemblé des experts de la présidence de la République, de la Primature et des ministères sectoriels dans l'élaboration de la Stratégie de l'alimentation scolaire, entre autres, du Plan, du Budget, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, des Affaires sociales, de la Recherche scientifique, etc. Des partenaires financiers et techniques et organismes internationaux ont également pris part à l'atelier, tels le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Haut Commissariat aux réfugiés, Save the children, etc., afin de favoriser un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes de manière à aboutir à un consensus solide.

Accompagnée du vice-ministre de l'EDU-NC, Jean-Pierre Kezamudru, la ministre d'État, Raïssa Malu, a orienté les échanges enrichissants des différents experts concernés par l'élaboration de la Stratégie de l'alimentation scolaire, après la présentation du processus d'élaboration de cette stratégie par le directeur Guillaume Korogo de l'EDU-NC, et l'économie du document par l'expert Nafiou Issiaka du PAM. Auparavant, la représentante adjointe du PAM en RDC, Cynthia Jones, a réaffirmé l'accompagnement du PAM au projet des cantines scolaires



La ministre d'État de l'EDU-NC, Raïssa Malu; le vice-ministre Jean Pierre Kezamudru; et Cynthia Jones, représentante adjointe du PAM en RDC/Adiac

du ministère de l'EDU-NC. La patronne de l'EDU-NC a martelé sur le fait que les cantines scolaires sont un projet communautaire. Selon Raïssa Malu, l'alimentation scolaire est une urgence pédagogique. Au-delà d'une question de santé, les cantines scolaires sont un facteur de cohésion sociale, entrant dans la logique de réintroduire l'école dans la communauté. Elle a demandé aux experts des ministères impliqués d'insérer le financement de l'alimentation scolaire dans leurs lignes budgétaires avant le déclenchement de l'élaboration du budget 2026.

À ce sujet, le Pr Valère Munyasa, coordonnateur du Secrétariat permanent d'appui et de coordination du secteur de l'éducation, a indiqué que le budget de l'Etat 2025 a consacré 12 milliards 200 millions de francs congolais à l'alimentation scolaire. Il a proposé qu'une quote-part du financement extérieur de l'éducation de base soit affectée à l'alimentation scolaire. Notons-le, cette rencontre a constitué une étape-clé dans l'élaboration de la Stratégie nationale de l'alimentation scolaire. La ministre d'État a réaffirmé l'engagement du gouvernement, en phase avec la vision

du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'instaurer des cantines scolaires sur l'ensemble du territoire national, avec pour objectif de promouvoir un système national intégré d'alimentation scolaire universelle, durable et ancré dans les politiques éducatives, agricoles, sanitaires et sociales du pays. La mise en œuvre de cette politique nationale bénéficie d'un appui technique et opérationnel solide du PAM qui l'accompagne à travers des projets pilotes, des outils de planification, ainsi que le partage d'expertises régionales.

L'alimentation scolaire apparaît comme un levier stratégique pour améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer la rétention scolaire dans le pays, ainsi que créer de nouvelles opportunités économiques, notamment dans les zones vulnérables. Le programme de cantines scolaires s'inscrit dans le cadre des engagements pris par la RDC lors du Sommet de la school meals coalition à Paris, en 2021, puis réaffirmés à Dakar, au Sénégal, en 2023, et en préparation du Sommet mondial de Fortaleza 2025.

Martin Engimo

15<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SAV

# Le Repacav appelé à soutenir la vaccination

Dans le cadre des activités marquant la célébration durant tout le mois de mai de la 15<sup>e</sup> édition de la Semaine africaine de vaccination (SAV) placée sur le thème « La vaccination pour tous est humainement possible », le ministère de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, à travers son Programme élargi de vaccination (PEV), a invité les parlementaires réunis au sein du Réseau des parlementaires congolais amis de la vaccination (Repacav) à soutenir les activités y relatives.

L'invitation a été adressée aux parlementaires au cours d'une matinée de plaidoyer organisée par le PEV en étroite collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Organisation internationale Programme de technologie appropriée en santé. Cette matinée a connu les interventions de plusieurs personnalités avec un seul message à la une: l'implication des parlementaires dans la vaccination en mobilisant plus de financements à travers le vote des lois qui promeuvent cette stratégie qui contribue à la réduction de la mortalité infantile en République démocratique du Congo (RDC).

Selon le directeur de cabinet du ministre de la Santé, le Dr Romain Muboyayi, en dépit des avancées réalisées dans la vaccination, la RDC figure parmi les pays de la région africaine qui regorgent un grand nombre d'enfants zéro dose et sous vaccinés. L'insuffisance du financement et le faible décaissement des fonds alloués par le gouvernement demeurent, à l'entendre parler, l'une des causes principales de la faible performance de la vaccination. Toutefois, le Dr Romain Muboyayi est convaincu qu'il est

possible d'inverser la tendance si tout le monde se mobilise. «*La mobilisation de tous, en particulier de l'autorité budgétaire, est plus qu'urgente pour matérialiser la vision du président de la République qui, à travers son Programme du plan stratégique de la Couverture santé universelle, s'est engagé pour l'éradication de la poliomyélite et des maladies à prévention vaccinale dans notre pays. L'urgence à l'action qui pèse sur nous ce jour pour le financement durable de la vaccination nous oblige chacun à tout mettre en œuvre pour révéler ces défis*», a-t-il fait savoir.

Il a appelé les parlementaires au renouvellement des engagements de la Déclaration de Kinshasa de mars 2025 qui s'est fixée comme objectifs l'augmentation et le décaissement d'une ligne budgétaire consacrée à la vaccination pour couvrir le coût des vaccins traditionnels et le maintien de la gratuité de la vaccination. C'est à ce prix que la RDC pourra atteindre d'ici à 2030, au moins 80% de couverture vaccinale pour les enfants complètement vaccinés avant leur premier anniversaire.



Des parlementaires membres du Repacav soutiennent la vaccination / Adiac

Sept enfants sur dix ne sont pas vaccinés

Dans son intervention, le président du Repacav, Jean-Marc Mambidi, a déploré la persistance du nombre élevé des enfants non vaccinés en RDC. «*La RDC fait face à une situation préoccupante, près de sept enfants sur dix n'ont pas été vaccinés, selon les enquêtes de couverture vaccinale de l'école de santé publique de l'Université de Kinshasa menées en 2023*», a-t-il indiqué.

Cette faible couverture, a-t-il renchéri, reste alarmante et conduit à des épidémies récurrentes et à la résurgence des maladies pourtant évitables par la vaccination.

Une situation qui expose les enfants à d'énormes risques, dont plusieurs facteurs y contribuent parmi lesquels, le déficit de financement, la logistique... Jean-Marc Mambidi a salué l'organisation de cette matinée qui, selon lui, constitue l'une des rares opportunités à la fois de sensibilisation directe des parlementaires amis et aussi de plaidoyer ciblé à l'endroit des ministères sectoriels principalement ceux en charge de la Santé, du Budget, des Finances et du Plan.

Au cours de cette matinée, le coordonnateur du Conseil national de Couverture santé universelle, le Dr Polydor Kabila, a démontré la nécessité d'atteindre

une couverture vaccinale performante allant jusqu'à 80%. Pour sa part, le manager santé à l'Unicef, Thomas Noël Gaha, a réitéré l'engagement des partenaires en général et de son institution en particulier à soutenir la RDC dans ses efforts pour la réussite de la vaccination. Quant au directeur du PEV, le Dr Audry Mulumba, il s'est appesanti sur les performances et les défis de la vaccination avec un accent sur le plan Mashako 3. 0. Les enfants reporters qui ont pris part à cette matinée ont saisi l'opportunité pour exprimer leurs préoccupations aux parlementaires sur la vaccination, qui est un droit reconnu à tout enfant.

Blandine Lusimana

## LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE

# La CPP, une innovation dans la riposte à la malaria

Classé parmi les causes de mortalité infantile chez les enfants de moins de 5 ans, le paludisme ou la malaria demeure encore un sérieux problème de santé publique en République démocratique du Congo (RDC) eu égard aux statistiques galopantes.

Parmi les moyens de lutte contre le paludisme, il existe une gamme de stratégies qui a déjà fait ses preuves, à savoir l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, le traitement intermittent de la femme enceinte et l'assainissement péri et intra domiciliaire. À côté de ces stratégies, il faut dorénavant intégrer la chimio prévention du paludisme pérenne (CPP), une nouvelle initiative qui est en train d'être expérimentée dans quatre zones de santé (Boko-Kivulu, Kwilu-Ngongo, Kisantu et Mbanza-Ngungu) sur les trente-huit que compte la province du Kongo central grâce à l'appui financier du projet PMC-GiveWell et à l'accompagnement technique de l'organisation internationale Path.

La CPP cible les enfants de moins de 2 ans et elle est administrée en six doses. La dissémination finale des résultats de cette trouvaille a fait l'objet d'une réunion entre les diffé-

rents acteurs impliqués dans la lutte contre le paludisme au siège de l'organisation internationale Path, à Kinshasa. Pour le représentant du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), le Dr Baudouin Matela, les résultats de la CPP dans la province pilote du Kongo central permettront au PNLN d'affiner ses stratégies en vue de projeter l'extension de cette innovation de façon à répondre aux attentes du pays pour réduire la mortalité et la morbidité dues au paludisme. Il a, par ailleurs, souligné que la CPP est une intervention qui s'inscrit dans la prévention du paludisme et cette approche est à promouvoir pour inspirer d'autres pays. En lien avec le directeur du PNLN, celui de Path, M. Trad, a déclaré que la CPP fait partie de ces innovations en matière de lutte préventive contre le paludisme chez les tout-petits, parce qu'elle vise à réduire la survenue des formes graves de la maladie,

des complications et des décès. Tout en soulignant que les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans représentent la population la plus exposée à la morbidité et à la mortalité palustres, le directeur de Path a insisté sur la continuité de cette approche même si le projet PMC-GiveWell qui l'a fait naître a fermé ses portes. D'où son plaidoyer à l'endroit du gouvernement : «*Aujourd'hui, je suis heureux de vous accueillir chez nous, non pas pour regretter la fermeture des portes du projet PMC-GiveWell, mais pour passer en revue ses réalisations et en célébrer l'héritage. Je reste confiant que le gouvernement congolais trouvera des ressources nécessaires pour continuer de financer cette intervention pour le bonheur de la population et que nous pourrions continuer à y apporter notre part.*»

L'un des pays à charge élevée

du paludisme, la RDC a adopté dans sa politique nationale de lutte contre cette maladie la CPP depuis 2013. Cependant, suite au manque de financement, cette approche sera mise en oeuvre en novembre 2022 grâce au financement du projet PMC-GiveWell au Kongo central comme province pilote pour son implémentation qui a permis de réduire sensiblement la charge de cette maladie dans la communauté.

De toutes les présentations faites au cours de l'atelier de dissémination finale des résultats de la CPP, partant de l'état des lieux de sa matérialisation et de sa mise en oeuvre chez les enfants de moins de 2 ans au Kongo central, en passant par son acceptabilité par les prestataires et les ménages du Kongo central, la couverture de la CPP et son impact sur le paludisme pour chuter sur les leçons apprises sur son introduction au Kongo central et la feuille de route ac-

tualisée de son implémentation en RDC, il est à retenir que l'implémentation de cette stratégie a apporté une plus value dans la prise en charge du paludisme chez les enfants. Pour capitaliser les avantages de cette approche, elle devra donc être mise à l'échelle dans d'autres zones de santé du Kongo central et si possible dans d'autres provinces du pays, parce qu'elle a démontré une efficacité protectrice significative contre le paludisme chez les enfants de moins de 2 ans.

Pour gagner ce pari, il faudra, comme le prévoit la feuille de route de l'extension de la CPP au Kongo central, renforcer la communication par la sensibilisation interpersonnelle et de masse à la nouvelle approche par des acteurs communautaires, l'organisation des formations en cascade. C'est à ce prix que la communauté pourra s'approprier cette innovation dans la lutte contre le paludisme.

B.L.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

## La connaissance des masques transmise aux écoliers

Dans la matinée du vendredi 16 mai, la Grande école de Poto-Poto a permis de léguer un autre type de savoir : celui venu du fond des âges, transmis à travers des masques, porteurs d'histoire, de mystère et de mémoire. À l'occasion de la Journée internationale des musées, célébrée chaque 18 mai, la direction du Musée national, avec l'appui du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, a organisé un atelier de formation sur les masques à destination d'une quarantaine d'élèves.

Placée sur le thème « Le Musée national à la rencontre de son public », l'initiative visait à reconnecter la jeunesse congolaise à ses racines culturelles. La cérémonie a été ouverte par la ministre de l'Industrie culturelle, Lydie Pongault, elle-même, venue encourager les enfants à tirer profit de cette transmission unique.

Le directeur du Musée national, Marcel Ipari, a ensuite pris la parole dans un style passionné et pédagogique afin d'étayer la lanterne de l'assistance. Selon lui, le Musée national est un établissement public créé en 1965 et chargé de conserver le patrimoine culturel du pays. « *Le Musée national voyage dans les villages pour collecter les objets culturels qui tendent à disparaître. Et parmi ces objets, les masques occupent une place très spéciale.* »

Au fil de l'atelier, sept masques traditionnels ont été présentés, chacun porteur d'une culture, d'un rituel et d'une fonction. Les élèves de la Grande école de Poto-Poto en classe de CM1 et CM2 ont découvert les masques Punu, reconnaissables à leurs traits fins et à leur blancheur évoquant le monde des esprits, utilisés lors des danses Moualla où les danseurs s'exhibent sur échasses. Ils ont aussi appris à connaître les masques Kidumu, riches en couleurs et en symboles,

portés par des initiés membres de sociétés secrètes.

Les masques Bakouélé, eux, frappent par leur représentation de têtes d'animaux, notamment l'antilope. Ils sont liés aux traditions de chasse et aux rites de protection. Tous ces masques, venus du Niari, de la Sangha ou encore de la Lékoumou ont fortement éveillé la curiosité des enfants.

## Une rencontre vivante et interactive

Loin d'être un cours magistral, l'atelier a été un véritable temps de dialogue. À chaque masque, des questions jaillissaient : « Pourquoi ils sont tous différents ? », « Pourquoi on cache le visage du danseur ? », ou encore « Pourquoi seuls les hommes dansent avec les masques ? » Le directeur répondait en contant l'initiation, le sacré, les sociétés secrètes, les mystères invisibles à l'œil nu. Au cours de cet échange vivant, Marcel Ipari a révélé aux jeunes apprenants que le bois utilisé pour les masques n'était pas prélevé au hasard : « *Nos ancêtres savaient respecter la forêt* », a-t-il insisté.

## Quand l'art prend forme entre les mains des enfants

En fin de séance, place à la créativité. Les élèves ont été invités à dessiner les masques exposés. Cinq d'entre eux se sont illustrés par la qualité



Les écoliers récompensés pour leurs dessins posant avec les responsables du musée national et de l'établissement scolaire/Adiac

de leurs reproductions et ont reçu des kits scolaires. Parmi eux, Okouo, Emmanuelle Nkouka, Mpembe, Isaac Kounzila et Bakelouka.

Plusieurs élèves ont été conquis par cette initiative et n'ont pas manqué de l'exprimer. « *Avant, je ne savais pas ce que c'était un masque. Maintenant, j'ai compris, et*

*j'aimerais que tous les autres enfants puissent apprendre comme nous* », confie Jolie Herodice Bembène. Même sentiment chez Junior Okandza Koumou : « *Je suis très content. C'est la première fois que j'entends parler des masques comme ça.* »

Loin d'être un simple événement ponctuel, cet atelier a

permis de raviver la mémoire des ancêtres, de transmettre un héritage menacé et de faire germer la fierté culturelle chez ces jeunes citoyens. En quittant la cour de l'école, les élèves emportaient bien plus qu'un dessin : une part de leur identité retrouvée et de leur patrimoine conservé.

Merveille Jessica Atipo

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## La compétition se dote d'un nouveau trophée

La Confédération africaine de football (CAF) va dévoiler, le 22 mai, à Johannesburg en Afrique du Sud, en collaboration avec son partenaire TotalEnergies, le nouveau trophée de la Ligue des champions.

L'évènement qui se tient trois jours avant la manche aller de la finale qui opposera le 24 mai les Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud au Pyramids FC d'Égypte connaîtra la participation des légendes du football africain, notamment Ahmed Hassan et Tsholofelo « Teko » Modise, deux anciens lauréats de la compétition.

« Cet évènement marquant traduit l'ambition de la CAF de franchir une nouvelle étape dans la valorisation de ses compétitions interclubs. L'introduction de ce trophée inédit et de son identité graphique s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation et de renforcement de l'image de marque de l'ensemble de ses tournois », explique la CAF. Cette initiative précise l'instance faîtière, s'inscrit dans le prolongement du renouvellement récent du partenariat entre la CAF et TotalEnergies, reconduit pour quatre années supplémentaires, en soutien au développement durable du football africain.

James Golden Eloué

## LINAFOOT/LIGUE 1

## FC Les Aigles du Congo s'offre à Maniema Union

Après avoir battu le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, FC Les Aigles du Congo a dicté sa loi à un autre cadreur du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/1.

En 6e journée des play-offs, le club de Vidye Tshimanga s'est adjugé les trois points de la victoire, le 14 mai au stade Tata Raphaël de Kinshasa, face à l'AS Maniema Union de Kindu, au terme d'un choc du sommet du classement. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 58e minute, sur une action collective : Jérémy Mbuy a trouvé Kikwama Mujinga en profondeur. L'ancien joueur de Vita Club a utilisé sa pointe de vitesse pour déjouer la défense des Unionistes et adresser un centre à Linda Mtange qui n'a pas tremblé pour inscrire le but de la victoire. Ce succès permet au FC Les Aigles du Congo de reprendre la première place du classement avec 15 points, avec un match en moins par rapport à son adversaire du jour.



Vue du match Les Aigles du Congo vs Maniema Union/DR

Les onze de départ des deux équipes  
Les Aigles du Congo : Basadila (Gk)- Bosamba - Makosi - Mbuy - Kikwama (C) - Mbiyeye - Matoka - Muke- Linda - Bileko - Kampuba AS Maniema Union : Efonge (GK) - Ndombele (C) - Safu - Lupini - Moanda - Bakusu - Basiala - Onoya - Musinga - Mboma - Kitambala.

Martin Enjimo



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL**  
**POUR VOS MANIFESTATIONS**

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES**  
**D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## HUMEUR

## Et les examens d'Etat sont là....

De la même manière que l'Etat se bat pour faire passer les examens de fin d'année sans de moindre grincements de dents de la part des candidats et/ou des écoles ou parents des candidats, les réseaux d'escrocs s'organisent aussi dans leurs différents officines afin que des magouilles et tricheries seront aussi de la partie lors du déroulement desdits examens. Ces réseaux des escrocs et arnaqueurs à la recherche de l'argent facile trompent des parents et des écoles en leur promettant d'avoir des fuites des sujets aux examens. Gare à eux, ils sont déjà là.

Dans deux à trois semaines seulement, les différents candidats aux examens d'Etat en l'occurrence le baccalauréat, le brevet d'études du premier cycle, le certificat d'études primaire et élémentaire, le brevet d'études techniques et bien d'autres vont se dérouler conformément au calendrier déjà publié par les autorités en charge des questions des enseignements. Ce billet d'humeur est une sonnette d'alarme qui attire l'attention à la fois des parents des candidats, des candidats eux-mêmes et des différentes écoles qu'ils sont inscrits.

Avec l'intelligence artificielle, ces vendeurs d'illusion et malfaiteurs sont capables de brondir auprès des parents et écoles des pseudo-sujets qu'ils appellent des fuites des épreuves assorties de leurs « laboratoires bizarres » portant des entêtes des ministères des enseignements et des différentes directions des examens. Ces choses refont toujours surface et les années antérieures en témoignent, car des gens connaissent bien l'histoire de la fameuse école qui a été trompée par une tierce en voulant aller faire composer ses candidats dans un autre centre de l'hinterland du pays, malheureusement pour eux, ils ont été appréhendés la main dans le sac.

Des arguments développés par ces vendeurs d'illusion sont entre autres, « nous sommes capables de composer à la place des candidats », « nous sommes des collaborateurs des directeurs des examens, nous avons déjà des fuites des sujets avec nous », « nous sommes capables de faire sortir les noms de vos candidats de façon dissimulée dans des différents centres d'examen », « nous travaillons au service des chefs qui entourent les ministres », « Faites-nous confiance, rien en tout rien n'arrivera à vos enfants » et à côté de cela, il y a aussi des pseudo-pasteurs qui demandent des énormes sommes d'argent aux parents et prennent le risque d'interner les enfants des gens au lieu de leur demander d'aller lire leurs leçons.

Ces phrases mielleuses sont des vrais somnifères qui endorment les parents des candidats et les responsables des écoles, surtout des écoles privées. « Les oreilles d'un malade sont toujours largement ouvertes aux propos d'une personne qui lui proposerait un remède », dit un adage africain. Cela revient à dire que les parents et des écoles, soucieux, pour la réussite de leurs enfants et candidats n'hésitent pas à mordent, c'est-à-dire tombent facilement dans leur piège.

Ainsi, ce sont des sommes colossales d'argent qui sortent allant de 50.000FCFA à 200.000 FCFA voire même 300.000FCFA. Ce cas s'est produit il y a une année dans l'un de nos départements que nous taisons le nom, et les parents d'élèves et des responsables de desdites écoles qui se sont pris au piège n'en finissaient pas de se gratter la tête le jour de la délibération des résultats et pendant ce temps, cet arnaqueur et escroc était enfui.

Hormis cela, tout congolais connaît bien la fameuse histoire d'une école privée qui avait été prise la main dans le sac dans des années 2011 et 2012 et ladite école s'était vue enrayer dans l'échiquier des effectifs des établissements d'enseignement privé. Donc ne nous cachons pas de face comme si cette réalité a disparu, bien au contraire elle existe dans une super-forme sophistiquée.

A dire vrai, la réussite aux examens d'Etat est au bout de l'effort scolaire. Encore que la vraie fuite des sujets aux examens d'Etat, c'est l'ensemble des chapitres qui ont été enseignés pendant les neuf mois de scolarité et le vrai problème, c'est une lecture consciente par des élèves-candidats de ces chapitres.

A bon entendeur, salut !

**Faustin Akono**

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle N'Gombo Pauline, je désire être appelé désormais Mberi Pauline. Toutes personnes justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

## DISPARITION

## Emmanuel Kundé s'en est allé

Le capitaine emblématique de l'équipe nationale du Cameroun, qui comptait plus de 100 sélections, avait remporté deux Coupes d'Afrique des Nations avec les Lions Indomptables et atteint les quarts de finale de la Coupe du monde 1990.



Emmanuel Kundé

Emmanuel Kundé est décédé le vendredi 16 mai à l'âge de 68 ans. Il a disputé six Coupes d'Afrique des Nations avec Les Lions Indomptables et en a remporté deux en 1984 et 1988. Celui qui s'est distingué par la qualité de ses frappes et ses coups de pied arrêtés avait marqué l'unique but de la finale sur penalty contre le Nigeria qui avait permis au Cameroun de gagner la CAN 1988.

Ce défenseur polyvalent a participé à deux Coupes du monde : celle de 1982 et 1990. En Italie, lui et ses coéquipiers avaient écrit l'histoire du football africain en devenant la première sélection à atteindre les quarts de finale. Face à l'Angleterre, il avait égalisé sur penalty 1-1 mais son équipe s'était inclinée avec les honneurs 2-3. Cette Coupe du monde de 1990 efface la contre-perfor-

mance de 1982 au cours de laquelle le Cameroun était éliminé au premier tour, malgré les trois matches joués par Kundé.

Emmanuel Kundé commence sa carrière au Canon de Yaoundé. Avec ce club, il est champion du Cameroun à trois reprises et remporte une Coupe du Cameroun. Il atteint par ailleurs la finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe en 1984 (finale perdue face au club égyptien d'Al Ahly). Il a respectivement porté les couleurs du Stade Lavallois et du Stade de Reims en France avant de revenir au pays jouer pour Prévoyance de Yaoundé et Olympique de Mvolé.

Après avoir raccroché les crampons, Emmanuel Kundé se lance dans une carrière d'entraîneur, remportant avec Us Bitam du Gabon un championnat et deux

coupes du Gabon. « Un homme discret et affectueux, symbole de sagesse et de modération, qui a orchestré le milieu de terrain avec maestria tout en renforçant la défense. C'était un footballeur fantastique, la tour de contrôle du milieu de terrain, le mur défensif contre lequel se heurtaient les adversaires, mais aussi un excellent créateur de jeu quand l'équipe avait le ballon », a témoigné Samuel Eto'o, l'actuel président de la Fédération camerounaise de football. « Un monument est tombé ce jour. Une légende s'en est allée. Un très grand meneur d'hommes, calme, serein, naturellement capitaine. J'ai toujours eu beaucoup de respect et d'admiration pour cet homme sans histoire, ce baobab, champion hors échelle », a commenté Rigobert Song.

**James Golden Eloué**

## AÉROPORT

## Les taximen abusent des passagers

Les taximen à la sortie de l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire font payer à leurs clients des prix de course qui varient de 2500 à 15 000 FCFA et cela sous l'œil impuissant des services de régulation de la circulation.

Des lamentations et des grincements des dents sont devenus le vécu quotidien des passagers débarquant à Pointe-Noire à cause de l'anarchie des prix de course de taxi au niveau de l'aéroport. Il y a une escroquerie et/ou un rançonnement qui ne dit pas son nom, orchestré par des taximen véreux. Des disputes violentes entre passagers et taximen sont constatées chaque jour. Ces taximen foulent au pied les prix de la course fixés de commun accord par les pouvoirs publics et leurs syndicalistes. Chose curieuse, ils sont organisés en une pseudo-association qui n'est connue ni des autorités ni des services du ministère de l'Intérieur.

Et tout autre taximan qui n'est pas membre de cette association n'a pas le droit de prendre un client à la sortie de l'aéroport de

Pointe-Noire. Un taximan n'appartenant pas à l'association qui oserait transporter un client pris à l'aéroport sera empêché de sortir de cet espace qui leur est réservé par on ne sait qui. Selon eux, ils déversent chaque jour la somme de 500 FCFA de droits pour garer à cet espace qui s'est transformé en leur périmètre inviolable.

Il y a là une anarchie qui ne dit pas son nom, orchestrée par des taximen garés l'aéroport à longueur des journées pour attendre des passagers en provenance d'autres villes.

Pour tous ceux qui connaissent la distance qui sépare l'aéroport de Pointe-Noire de l'avenue Pemba à l'OCH, il est quand même inconcevable qu'un taximan, soi-disant membre de ladite association fictive des taximen de l'aéroport, puisse demander à son client la

somme de 2 500 FCFA. Dans le même ordre d'idées, un autre taximan prenant un client qui va au centre-ville de Pointe-Noire vers l'hôtel Elaïs lui demande la somme de 5000 FCFA. « On est où là ? », se demandait ce client qui a eu une vive discussion avec ce taximan.

Nombreux sont des Ponténégrins en provenance de Brazzaville ou d'autres villes du pays qui se posent ces trois questions, notamment : « Pourquoi ces taximen agissent ainsi sans être inquiétés ? », « Pourquoi ces taximen continuent de fouler au pied des prix fixés par les pouvoirs publics en commun accord avec leurs syndicalistes ? », et enfin, « Pourquoi les agents de la régulation n'arrêtent pas ces agissements connus de tous ? ».

**Faustin Akono**

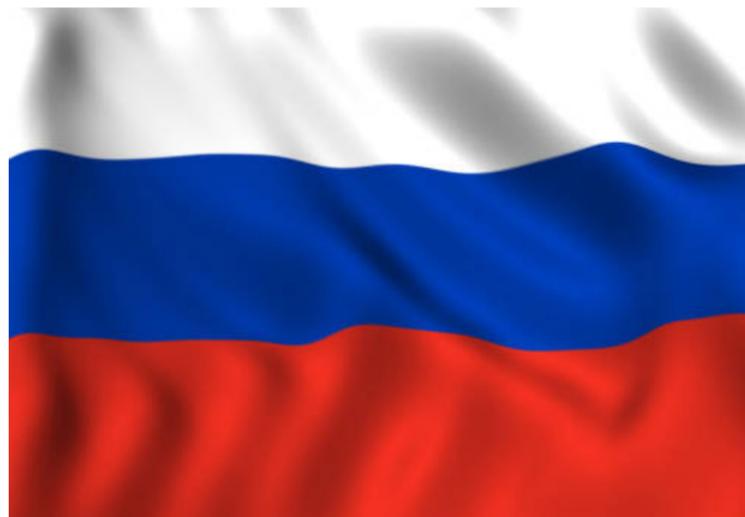
## POURPARLERS DE PAIX

# Russes et Ukrainiens retournent à Istanbul

Moscou et Kiev ont tenu des pourparlers le 16 mai à Istanbul, en Turquie, concrétisant une volonté de dialogue qui est pour l'instant loin de tenir toutes ses promesses.

Après les initiatives volontaristes de Washington des semaines écoulées ayant enfin permis aux Américains et aux Russes de prendre langue au plus haut niveau, la présence des émissaires de Kiev et de Moscou dans le pays où ils étaient, il y a trois ans, sur le point de conclure un accord de paix avant l'interposition critiquée de l'ex-Premier ministre britannique, Boris Johnson, en faveur de la poursuite du conflit, signifie que l'Ukraine et la Russie veulent dialoguer.

Ces nouvelles discussions ont eu lieu sans que les deux parties se soient accordées sur l'observation d'un cessez-le-feu de 30 jours exigé par les alliés européens de Kiev contre l'avis de Moscou. Depuis le déclenchement des hostilités le 22 février 2022, lorsque mettant à exécution son intention



de « démilitariser et dénazifier » la Russie s'est lancée à l'assaut de l'Ukraine sous le format d'une « opération militaire spéciale », les positions restent tranchées de part et d'autre.

D'un côté l'Ukraine tient à reconquérir les quelque 18% de son territoire sous contrôle russe et reprendre ses droits sur la Crimée annexée en 2014 ; de l'autre la Russie considère comme définitivement acquises les positions qu'elle occupe depuis lors. À cette suren-

chère territoriale s'ajoute pour les autorités russes la demande renouvelée que l'Ukraine ne soit pas admise dans l'OTAN, tandis que leurs homologues de Kiev revendiquent les garanties substantielles de sécurité.

A Istanbul, la seule avancée notée à l'issue de la rencontre de près de deux heures entre Russes et Ukrainiens est la promesse d'échange de prisonniers au nombre de 1000 personnes de chaque côté. Les parties se sont déclarées



disposées à se rencontrer à nouveau alors que sur le terrain les combats ne connaissent pas de répit.

En trois ans de guerre, les pertes chez les deux voisins sont colossales et interpellent les dirigeants concernés sur la nécessité d'écourter les souffrances des populations. Les obstacles posés par les exigences des uns et des autres sont de nature à compliquer la tâche de la médiation turque, surtout si Kiev et Moscou, au lieu de privi-

légier le contact direct, se laissent dicter la voie à suivre par des intermédiaires moins portés vers un dénouement pacifique de la guerre.

La position globalement « anti-guerre » de l'administration du président Donald Trump sur ce conflit dissuadera-t-elle ses homologues Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky de continuer à souffler sur les braises de l'escalade ? La question reste posée.

**Gankama N'Siah**

## RÉFLEXION

## Mieux vaut anticiper ...

Les siècles précédents nous ont démontré de façon dramatique que l'humanité n'a jamais été capable d'anticiper l'avenir et donc de prendre les mesures qui permettraient d'éviter le pire. Le pire, c'est-à-dire les guerres qui ont dévasté la vieille Europe et d'autres régions de la planète, coûtant la vie à des dizaines, des centaines de millions d'êtres humains et dont la résurgence, en ce début de millénaire, serait infiniment plus grave étant donné la puissance destructrice des nouvelles technologies militaires. D'où cette idée, qui sera probablement perçue comme utopique par la plupart de nos lecteurs, selon laquelle un « Sommet » mondial devrait être organisé sans délai dans le but d'éviter le pire avant

qu'il soit trop tard.

Les dirigeants des grandes puissances de ce temps – Vladimir Poutine, Donald Trump, Xi Jin Ping, Narendra Modi et autres ... – n'ayant manifestement pas conscience des risques que font courir à l'humanité leurs divergences ou leurs ambitions, seule la mobilisation des puissances culturelles, religieuses, politiques des cinq continents de la planète nous mettra à l'abri des nouveaux drames dont le coût humain serait à coup sûr terrifiant. Une réalité très concrète qui s'impose lentement mais sûrement sur la scène mondiale et dont sont visiblement conscientes les personnalités de premier plan telles que Léon XIV, le nouveau pape de l'Église catholique.

Ce que nous a enseigné l'Histoire, la grande Histoire des siècles précédents est bien le fait que les gouvernants ne sont pas capables d'anticiper les drames que leur ambition ou leur conviction générera à coup sûr. Une réalité très pragmatique dont les leaders présents n'ont visiblement pas conscience et qui tôt ou tard provoquera des conflits d'une ampleur inégalée si les autorités morales de la planète ne se mobilisent pas avant qu'il soit trop tard. D'où l'espoir que le monde politique finira par écouter, par entendre la voix de la raison, du bon sens, de la paix durable.

De la même façon qu'au sortir de la Deuxième Guerre mondiale les nations des cinq continents se sont entendues pour créer

l'Organisation des Nations unies, leurs dirigeants du temps présent devraient se retrouver afin d'adapter l'institution aux réalités de ce début de millénaire. En corrigeant très précisément son pouvoir exécutif dont le Conseil de sécurité et les membres permanents dirigent les organes de façon manifestement inadaptée. Une réalité pour le moins inquiétante que démontre et fait craindre la montée des tensions sur la scène mondiale et qui, tôt ou tard, provoquera un nouveau conflit ingérable. Voyons donc si le bon sens l'emportera dans les mois, les années à venir sur le déséquilibre politique, stratégique, que le poids des grandes puissances a généré ces dernières années.

**Jean-Paul Pigasse**